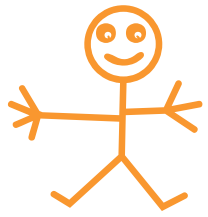


Isabelle Duval-Voilliot :



« L'essentiel est de vivre dans l'équilibre avec ses enfants »



Être médecin ne lui suffisait pas. Isabelle Duval-Voilliot ressentait la solitude du praticien en cabinet et des moyens d'action partiels mis à sa disposition. Elle a donc décidé d'intégrer le Conseil Général où elle est aujourd'hui responsable de l'équipe PMI de l'Auxerrois.

Isabelle Duval-Voilliot est un message d'optimisme. Maman de quatre enfants de 22 mois à 9 ans, passionnée par son travail, cette jeune femme à la voix douce

prouve par l'exemple que l'on peut concilier vie de famille et vie professionnelle avec une égale réussite. Une sérénité que ne peuvent que ressentir les parents en plein questionnement

qui viennent chercher auprès d'elle conseils médicaux, alimentaires ou sanitaires, mais aussi une écoute bienveillante. Ils ne doivent pas chercher la perfection : l'essentiel

est de vivre « dans l'équilibre » (son expression fétiche) avec ses enfants, même si cela demande quelques entorses aux règles établies.

Médecin territorial PMI (Protection maternelle et infantile) de l'Unité territoriale de solidarité de l'Auxerrois<sup>(1)</sup>, Isabelle Duval-Voilliot a fait le choix de la territorialité pour « le travail en équipe qui permet de prendre en compte la globalité de la situation familiale » et de la PMI pour « la possibilité de mettre en place des projets de santé publique » (elle participe à de nombreux groupes de travail).

#### Orienter sans culpabiliser

« Pendant deux ans, j'ai pratiqué la médecine générale en cabinet et je me trouvais très limitée. Nous y apportons une réponse à un signe clinique, mais quelquefois nous voyons que c'est le fonctionnement parental qui est à l'origine sans avoir les moyens d'intervenir parce que nous sommes seuls. Au Conseil Général nous travaillons en équipe, et ce sont des équipes pluridisciplinaires : sages-femmes, infirmières puéricultrices, médecins... Nous considérons la situation dans sa globalité et pouvons agir sur l'ensemble de la famille. Et nous travaillons dans la prévention. »

Prévention... Un autre mot-clef pour la jeune femme qui, en consultation, met tout en œuvre pour désamorcer les situations de crise. « Dans une consultation de médecine libérale, souvent les mamans n'ont pas le temps de poser toutes les questions qu'elles souhaitent. En PMI nous parlons alimentation, troubles du sommeil, développement de l'enfant... Beaucoup de mamans sont inquiètes parce que leur bébé ne tète pas ou ne prend pas son biberon, parce qu'il pleure (elles ont l'impression de faire quelque chose qui ne va pas). Elles culpabilisent de reprendre leur travail, ont peur que l'aîné ne soit jaloux à l'arrivée du deuxième, s'interrogent sur la diversification alimentaire (5 mois c'est suffisant)... Il faut parvenir à

orienter la maman sans la culpabiliser : en matière d'alimentation par exemple, ne pas dire "non ce n'est pas bien" mais trouver des moyens applicables à la vie moderne en essayant de garantir un équilibre nutritionnel. La consultation est basée autour de l'enfant et de sa relation avec ses parents. » Au besoin, elle propose ensuite la visite d'une infirmière puéricultrice.

#### La force du travail en équipe

Les services de PMI, qui interviennent aussi en protection de l'enfance, sont avant tout là pour éviter que les problèmes ne se posent : « Tout ce que nous mettons en place vise à ce que les parents aient une relation dans l'équilibre avec leur enfant. Nous pouvons intervenir très précocement et accompagner la grossesse d'une maman en difficulté. »

Hormis ses consultations à la PMI (« les services sont accessibles à tous les publics ; dès qu'un bébé naît dans le département, une visite est proposée »), Isabelle Duval-Voilliot reçoit des familles à la demande des infirmières puéricultrices ou des sages-femmes inquiètes pour un enfant, des cadres enfance ayant reçu des signalements de maltraitance, de l'hôpital, des services de pédiatrie, des médecins traitants, elle gère l'agrément des assistantes maternelles et familiales (délivré par le Conseil Général, PMI)...

En sept ans d'exercice<sup>(2)</sup>, les souvenirs ne manquent pas : de cette maman qui s'est effondrée en consultation parce qu'elle n'osait pas dire à son entourage qu'elle était épuisée avec « seulement » deux enfants, à cette autre à qui il a fallu annoncer que son bébé était porteur de trisomie. « J'ai également dû apprendre à des parents que leur petit garçon commençait à présenter un syndrome autistique, alors qu'ils croyaient qu'il était jaloux de sa petite sœur — mais aujourd'hui il a 4 ans et demi et va très bien ». De même pour « un autre petit bonhomme en partie

#### Devenir médecin territorial

À l'issue de ses études de médecine, Isabelle Duval-Voilliot a passé le concours d'entrée à la fonction publique territoriale, puis a suivi une formation à l'Institut national des études territoriales (réalisation de projets de santé publique, législation et aspect juridique, stages dans différentes administrations ou services...).

Tandis que d'autres médecins territoriaux font le choix d'être attachés à l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ou à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), elle a choisi la PMI. Sur l'ensemble du département, les médecins PMI sont au nombre de cinq, plus la sous-directrice le Dr Eva Saute-Guillaume.

sourd et aveugle ; après un travail avec la maman, la crèche, des aides et un étayage médical, il est maintenant dans l'échange et la communication. Ce sont des choses dures mais positives. »

Les cas dramatiques, Isabelle Duval-Voilliot les effleure du bout des lèvres : le décès d'un petit garçon ou les menaces de mort d'un père violent... « En médecine nous sommes formés pour le soin et l'accompagnement des familles, en PMI nous devons aussi faire face aux faits de maltraitance. Là encore travailler en équipe est très important, parce que nous échangeons et nous nous soutenons. »

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Isabelle Duval-Voilliot travaille à 80 % à l'UTS de l'Auxerrois avec un autre médecin à 40 %. Elle est responsable de l'encadrement des 13 personnes de l'équipe PMI et conduit la mission bilan de santé en école maternelle pour le Département (11 personnes) : chaque année, le Département effectue un dépistage scolaire auprès des enfants de 4 ans avant leur entrée en grande section de maternelle.

(2) Elle a également travaillé à l'UTS Avallon-Tonnerre et à l'UTS Joigny-Migennes.